Quarante-et-unième Année — N° 122 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | VENDREDI 1er MAI 1896

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis
à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, (place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. —
à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 30 AVRIL 1896

Elections Municipales

DU 3 MAI 1896

VILLE DE ROUBAIX

PROGRAMME

DE

L'UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

(RÉSUMÉ)

Programme politique et social

Le perfectionnement social s'accomplissant par une évolution rationnelle et pacifique, sous un gouvernement de démocratie républicaine.

Programme municipal

Respect de tous les droits et de toutes les libertés. Egalité entre tous les citoyens.

ECOLES

Secours et distributions de vêtements aux enfants pauvres de toutes les écoles.

Développement graduel des cantines scolaires.

Indemnités nouvelles et supplémentaires données immédiatement (avec effet rétroactif) aux instituteurs et aux institutrices ayant enseigné, depuis trois années, à Roubaix ; ces indemnités devant s'élever jusqu'à trois cents francs pour les instituteurs et les institutrices enseignant à Roubaix depuis neuf ans.

HYGIÈNE PUBLIQUE

Réformes dans l'hygiène publique ; organisation d'un bureau d'hygiène ; prompte ouverture de bains à prix réduits ; création de squares dans les quartiers ouvriers.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Les distributions des pains et de viande au Bureau de Bienfaisance doivent être remplacées par des distributions de bons permettant aux indigents de s'adresser au boulanger ou au boucher de leur choix.

Ouverture de dispensaires de quartiers pour la distribution plus rapide des secours et des produits pharmaceutiques ;

Construction d'un nouvel Hôpital ;

Création d'un Hôpital d'enfants ;

Affectation d'un pavillon spécial pour les convalescents de l'Hôtel-Dieu.

OCTROIS

Etude des moyens financiers qui permettront de diminuer progressivement et de supprimer les taxtes d'octroi sur les objets de consommation générale.

PERSONNEL MUNICIPAL

Amélioration de la situation du personnel de la ville ; Respect des droits acquis.

TRIBUNAL CIVIL

Démarches actives pour obtenir, des pouvoirs publics, la création d'un Tribunal civil.

LE CONTROLE

Les décisions des Commissions municipales seront livrées à la publicité plusieurs jours avant d'être soumises au Conseil.

L'INITIATIVE PRIVÉE

Encouragements et subventions aux œuvres utiles fondées par l'initiative privée et notamment :

1° Aux sociétés ouvrières de secours mutuels ;

2° Aux associations ouvrières fondées sur la mutualité et sur la prévoyance et ayant pour but, soit de rendre l'épargne plus facile, soit de permettre au travailleur de devenir plus aisément propriétaire ;

3° Au Comité fondé pour diminuer la mortalité des enfants en bas-âge ;

4° Aux Crèches ;

5° A l'Asile de nuit et à la Bouchée de pain.

LISTE DE L'UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

MM. EUGÈNE MOTTE, conseiller général;
FLORENT CARISSIMO, fabricant;
Docteur LARGILLIÈRE, ancien conseiller général;
PRAXILLE DOVILLE, homme de peine;
ALFRED PÉCHER, employé;
DÉSIRÉ SEGARD, ouvrier peigneron;
EDOUARD ROUSSEL, industriel;
PAUL WATINE, président d'honneur des Combattants de 1870-71;
A. DUBOIS-DUBOIS, ancien employé;
ARNOULD DUMOULIN, bobineur;
LOUIS VIENNE, ouvrier encolleur ;
FÉLIX CHATTELEYN, avocat ;
JOSEPH LEMATRE, ouvrier ourdisseur ;
ERNEST GALPIN, ancien négociant ;
DELEPORTE-BAYART, ancien conseiller général ;
FRANÇOIS FAUVARQUE, trésorier du Cercle horticole de Roubaix;
CHARLES DESCHODT, ancien pharmacien, vice-président du Comité cantonal d'hygiène ;
LÉON DÉPRÈS teinturier ;
JULES LECLERCQ, président du Syndicat de la boucherie et de la charcuterie ;
FÉLIX DUMONT, employé de tissage ;
EMILE MONMARCHÉ, directeur de la Grande-Fanfare ;
ALEXANDRE BAYART, entrepreneur ;
ALPHONSE WIBAUX, avocat ;
HENRI BRIET, administrateur des Hospices;
MAURICE LEPERS, marchand de liqueurs ;
JEAN-BAPTISTE BATTEAU, ouvrier visiteur de pièces;
SÉRAPHIN CHÉRON, fondeur ;
ALFRED ROUSSEL, secrétaire permanent de l'Union sociale et patriotique ;
AMAND LABROY, ancien peintre en bâtiments ;
HENRI DUFLOT, ouvrier menuisier modeleur.
ISIDORE LECAT, boulanger ;
PAUL REGNIER-BRANQUART, cafetier ;
JEAN-BAPTISTE TENEUL, cultivateur ;
PAUL DELMASURE, négociant ;
NUMA DELMAIRE, épicier ;
FRANÇOIS CARRETTE, mécanicien ;

Les candidats de *l'Union Sociale et Patriotique* déclarent ne donner leur adhésion qu'à la seule liste présentée par ce comité.

Ils invitent leurs amis à voter pour la *liste complète*, un nom rayé étant une voix donnée aux adversaires.

Ils se sont engagés *à poursuivre devant les tribunaux compétents* ceux qui porteraient leurs noms sur d'autres listes et imprimeraient ou distribueraient ces listes.

Tous s'engagent à ne pas accepter le mandat qui pourrait leur être donné grâce à de pareilles manœuvres, *et à donner leur démission si la liste entière ne passait pas.*

Dans les circonstances présentes, ne pas voter est un crime.

Voter pour les collectivistes c'est vouloir la destruction de la propriété ; l'anéantissement de l'épargne ; la ruine de la Patrie ; du travail et de la liberté.

Effacer un nom sur la liste de l'Union Sociale et Patriotique, c'est donner une voix aux collectivistes.

Les porteurs, distributeurs, imprimeurs et créateurs de listes de diversion où figureraient frauduleusement des noms de candidats de l'Union Sociale et Patriotique, seraient rigoureusement poursuivis en dommages et intérêts.

Roubaisiens, citoyens unis, la Patrie a des yeux sur nous !

Aux urnes ! pour Roubaix ! pour la France !

LE COLLECTIVISME

ET LES FEMMES

Mesdames, c'est une femme qui va vous parler, et de plus une femme qui fut socialiste. Ce sont donc les théories de mon ancien parti que je vais exposer ici ; et elles sont plus intéressantes pour les femmes qu'on ne le croit généralement.

Il faut vous dire d'abord que je suis mariée et mère de famille. Quand on m'a destinée au mariage, on m'a présenté la vie dans laquelle j'allais entrer comme un rêve de bonheur et d'indépendance. J'étais jeune, j'avais toujours travaillé, peiné, et de plus je n'avais aucune liberté ; un ouvrier honnête se présentait, et, pour me décider à l'épouser, on ne me parla que d'affranchissement, de liberté, de toilette, que sais-je ? Mon mari serait un adorateur, un esclave soumis à mes moindres désirs ; on m'appellerait madame ; je pourrais aller et venir sans rendre compte de mes actions à qui que ce soit ; je serais libre de m'habiller à ma façon ; j'aurais de jolies toilettes; je serais l'égale de ma mère qui me grondait souvent; on n'aurait plus pour moi que des compliments. Ma foi, le tableau était tentant, je crus tout cela, et j'eus raison, tout était vrai : on m'avait dit ce que serait le jour de mon mariage; je n'avais pas demandé ce que serait le lendemain ! Quand le mariage m'apparut tel, qu'il est en effet, je vis que j'avais simplement changé de nom et de maître. Je dus travailler davantage, les enfants vinrent et alors je n'eus plus assez d'eau à mettre dans mon vin; si bien que nous allions faire mauvais ménage quand enfin m'est apparu le socialisme, le sauveur de la pauvre société ouvrière, de cette société qui travaille, qui peine, qui trime avec toujours le souci du lendemain.

Quand je sus que le collectivisme allait renverser la société et qu'on obligerait les riches à partager avec nous, je dis à mon mari :

« Camarade citoyen, prenons patience, cela ne va plus durer; bientôt nous n'aurons plus besoin de travailler ».

Je suivis alors toutes les conférences, et le camarade Guesde n'a pas eu de meilleur apôtre que moi. Comme je n'avais plus le temps de raccommoder mes bas, que les enfants bataillaient avec les voisins, que la marmite ne connaissait plus la soupe, et que je passais le plus clair de mon temps à faire du café pour mes voisines, je fus plus d'une fois sur le point d'être prise au chignon. Heureusement, un mot, un seul calmait mon mari : je n'avais qu'à l'appeler citoyen!!! et cela le faisait rentrer en lui-même et se calmer.

Tout de même, me dis-je un jour, tout cela est bel et bon, mais s'il devait en être du collectivisme comme de mon mariage ; si toutes ces belles promesses avaient aussi un lendemain ? Avant d'aller plus loin, je veux m'instruire, et l'argent de ma semaine passait à acheter des livres.

Plus je lisais, plus je bénissais Jules Guesde, notre maire Carrette et ses amis. Ainsi tout ce qu'ils nous promettaient était au programme : on allait s'emparer de la propriété, des rentes, du commerce, de l'industrie, etc., etc., et cela serait la propriété de tout le monde, de moi par conséquent.

Alors je serais autant que les belles dames ou bien elles seraient autant que moi. J'aurais autant de droits qu'elles à habiter leurs châteaux, à porter leurs toilettes, à posséder leurs titres de rentes ; toute la fortune ne serait plus la part de quelques privilégiés seulement ; tout le monde serait riche.

Pourtant, me dis-je, si nous sommes plusieurs à convoiter la même maison, le même château, chacun des malheureux voudra ce qu'il y aura de mieux, il faut donc des lois pour répartir tout cela. On n'a pas dû faire le programme collectiviste sans formuler ses bases et ses moyens d'application. Il y a donc des dessous que Guesde ne dit pas. Il doit y avoir d'autres livres que ceux-là. On partagera, on partagera ! Tout cela est bel et bon, et ces Messieurs et ces livres disent toujours la même chose; mais ce n'est pas tout de partager, après?...

— Après, dit derrière moi un gros Monsieur, vous serez ma femme (si nous le voulons, vous et moi), car les femmes aussi seront à tout le monde.

— Imposteur ! Menteur ! lui dis-je, vous êtes un ennemi du socialisme, vous êtes un clérical et vous voudriez bien me faire renoncer à mes idées et pour cela vous me prenez dans ce que j'ai de cher : mon honneur de femme, l'honneur de mes enfants !

— Vos enfants ne seront plus à vous, ils seront à tout le monde !

— Comment ! Comment ! lui dis-je, alors ! tout le monde sera à tout le monde, comme tout le reste.

— Vous êtes socialiste et vous ne savez pas cela ! dit la grosse voix d'un ton railleur ! Il est vrai qu'on ne dit pas tout, surtout aux femmes. Elles feraient reculer leurs maris si elles connaissaient ces détails insignifiants : les femmes, c'est toujours pour des riens qu'elles reculent.

— Vous appelez cela rien, vous, pour une femme qui se respecte !

— C'est comme les ouvriers ignorants, continue la grosse voix, à ceux-là, on ne dit que ce qu'ils peuvent comprendre, le reste ils l'apprendront tout seuls !

— C'est-à-dire, Monsieur, non ! Citoyen ! (Je me trompe) qu'on nous dit juste ce qu'il faut pour nous faire marcher, *comme nombre seulement*, à la suite de ceux qui nous appellent frères pour se faire obéir aveuglément. Ils savent où ils vont, et ils croient qu'il nous suffit de savoir que nous les suivons ; mais nous ne sommes pas tout-à-fait des machines, et ce n'est pas parce que nous n'avons pas inventé le système que nous ne désirons pas le connaître.

— Vous le connaîtrez si vous le désirez, citoyenne; vous êtes intelligente, vous; on peut vous dire certaines choses, vous devez avoir des idées larges.

— Ça dépend dans quel sens, lui dis-je.

— Allons, allons, ne faites pas la mijaurée. Etes-vous une vraie socialiste, oui ou non ?

— Et vous donc, qu'êtes-vous, lui dis-je ? croyez-vous que je vais écouter une espèce d'hypocrite comme vous.

— Cette fois, mon gros homme se fâche tout rouge, et voyant que j'avais affaire à un socialiste pur sang, je me dis : la vérité, je la cherche; si je vais trouver un curé, ou un savant quelconque, je croirai qu'il a intérêt à me faire reculer, qu'il a exagéré, qu'il a noirci la situation.

Si je vais à ce malin de Guesde, il va rire dans sa longue barbe, et, comme dans ses conférences, il ne me parlera que du partage. J'ai l'occasion de m'instruire; au risque d'entendre des choses désagréables pour une femme, je vais écouter cet homme; c'est un avancé, cela ! Et, prenant mon air le plus gaillard : je suis prête à vous entendre, citoyen.

Tout souriant, il commence à m'expliquer point par point la théorie collectiviste sur la famille. Parfois je ne le comprends pas ; mais j'insiste en posant des questions, en l'obligeant à préciser.

— Aujourd'hui, lui dis-je, les collectivistes l'emportent dans toute la France; ils sont les maîtres; que deviennent la propriété, l'argent, les titres, l'industrie, les belles usines des grands patrons ?

— L'Etat prend tout, devient le seul maître, le seul patron. Or, comme l'Etat c'est nous, nous possédons tout.

— Comment l'Etat c'est nous ! Je n'ai pas besoin de l'Etat pour m'installer dans le château de M. X..., prendre les voitures et les chevaux de M. T... et dire... « C'est à moi ! »

— Ce sera à vous, si les employés de l'Etat, qui seront chargés de donner le logement à chacun, trouvent que cela vous convient. Logée, vous le serez certainement; l'Etat y pensera; mais vous n'aurez pas le droit de choisir.

— Ce n'est pas tout d'avoir un toit; devrai-je encore travailler?

— Non, la femme, je pense, s'occupera de l'intérieur, fera la soupe, brossera les vêtements, fera le ménage enfin !

— Y aura-t-il encore des curés ?

— A quoi bon, on s'administrera soi-même. Aujourd'hui une femme et un homme se plaisent : ils restent ensemble; demain ils ne se plaisent plus, ils peuvent se séparer, l'Etat les enterre, l'Etat sera le curé.

— Et les enfants que deviennent-ils ?

— Quand la mère a cessé de les allaiter, ils sont la propriété de l'Etat qui se charge de les élever, de les nourrir, de leur apprendre un métier. Ils ne connaissent plus ni parents ni famille, et, si vous en doutez, consultez le *catéchisme socialiste par Jules Guesde*, — voyez ce qu'a écrit Bebel, le grand socialiste allemand, dans son livre sur la femme :

« L'homme et la femme n'étant que des animaux, peut-il être question d'un mariage, d'un lien indissoluble entre des animaux ? évidemment non. »

Et Anseele disait dans le *Vooruit* du 6 juin 1891 : « Des fonctionnaires de l'Etat se chargeront d'élever et de former les enfants. *La société ne peut pas tolérer qu'un enfant soit élevé en particulier en dehors de sa surveillance.* »

Je sens alors les cheveux me dresser sur la tête, une sueur froide me glace, mais je veux aller jusqu'au bout :

— Travaillera-t-on encore?

— Oui, avec cette différence que personne ne pourra flâner. On travaillera tous un certain nombre d'heures, les uns disent six heures, les autres disent huit.

— Sera-t-on payé pour son travail ?

— L'Etat donnera des bons qui serviront à aller acheter la culotte, le pain, la viande, que vendront les magasins de l'Etat. Ces bons n'auront cours qu'un certain temps. Passé ce temps, ils ne seront plus acceptés : ce sera comme de la fausse monnaie.

— Alors, pas d'avance de travailler beaucoup ; on ne sera jamais riche !

— Impossible, chacun devra travailler toujours jusqu'à ce qu'on soit reconnu incapable de service.

— Comme les vieux chevaux, alors?

— Alors, l'Etat, toujours l'Etat, vous nourrit, mais comme l'Etat doit avoir des représentants, on passera la visite du médecin de l'Etat; si vous n'êtes pas dans la manche du médecin, ou s'il se trompe sur votre malaise et vous déclare valide, vous pouvez continuer à travailler, l'Etat ne vous nourrira pas.

— Alors j'ai intérêt à manger toujours des côtelettes et du filet; puisque cela ne sert à rien de faire des économies, personne ne voudra du jarret ni des tripes. Tant mieux encore, alors, pour celui qui sera bien avec le marchand; mais je suis malade, par exemple ?

— Vous passez la visite du médecin, et, selon que le médecin le jugera, vous aurez des médicaments ou vous n'en aurez pas, vous serez dispensé de travail, ou obligé de travailler.

— Comment le travail sera-t-il distribué ?

— On occupera chacun selon ses aptitudes ; vous êtes intelligent, on vous met aux écritures de l'Etat ; on vous fait faire des études pour être chimiste, pharmacien, médecin de l'Etat ; vous avez la tête dure, on fait de vous un manœuvre quelconque.

— Alors je n'ai pas le droit de faire ce qu'il me plaît; quand je vois des paresseux qui se disent malades et que l'Etat nourrit; quand je vois des imbéciles qui font des études (car l'Etat n'est pas infaillible) pendant que je bats la semelle, je n'ai le droit de rien dire ? On devra être des saints sous prétexte qu'on sera socialiste ? On ne pourra posséder ni une maison, ni un champ, ni faire un métier plutôt qu'un autre; on ne pourra élever ses enfants sous prétexte qu'on peut changer aujourd'hui de maison, de mari. Partout, partout, l'Etat !

— Oui, l'Etat seul maître, mais, comme l'Etat c'est nous, nous sommes tous maîtres.

— Et vous appelez cela être le maître, vous ! de voir l'Etat papa, maman, nourrice, pharmacien, médecin, fossoyeur ! allons donc ! vous plaisantez ?

— Voyons, soyez logique, vous faites la guerre aux riches ; vous n'en voulez plus ; vous dites : A bas les patrons ! eh bien, on supprime les riches; tout ce qui vous gêne disparaît ; et vous n'êtes pas contente ! Vous voilà bien vous autres femmes ; je suis sûr que quand on vous parlait de partager, vous supposiez que les pauvres partageraient ensemble le bien des riches. Mais alors rien ne serait changé : ces riches devenus pauvres vous feraient un jour ce que vous voulez leur faire aujourd'hui; ce n'est pas supprimer le patron, cela, c'est vous mettre à sa place.

— Le citoyen Guesde et tous nos gros socialistes disent qu'on partagera tout.

— Certainement on partagera, mais comme on aura encore besoin de s'habiller, de manger, de boire, il faudra encore des travailleurs; tout le monde travaillera, mais plus de patron.

— Vous osez dire qu'il n'y aura plus de patron ? Mais quelle différence faites-vous entre un patron et l'Etat ? Le patron me laisse libre de me soigner quand cela me plaît ; il me paie en monnaie qui a toujour cours ; je puis encore faire des économies. Les temps sont durs, c'est vrai, et il faudrait changer un peu la situation de l'ouvrier. Mais je ne me vois pas bien heureuse quand on m'aura pris mes enfants, et que mon mari, sous un prétexte quelconque, aura le droit de m'abandonner.

Et puis cet Etat qui veut tout faire, comment en sortira-t-il ? Voyons ! citoyen ! avez-vous eu quelquefois affaire avec l'Etat ? Il vous arrive un accident de chemin de fer sur une ligne de l'Etat, ou bien vous trouvez vos contributions trop élevées; vous faites des réclamations; après avoir attendu et votre tour et les heures de réception, un employé vous écoute en baillant, ou vous renvoie à un autre bureau, sous prétexte que celui-là n'est pas de ce ressort; vous retournez à un autre bureau; on vous dit d'écrire; vous écrivez, vous recevez un papier imprimé, formule administrative, pour vous représenter à tel endroit; vous y allez; vous y retournez et finalement vous vous dites que vous perdez plus de temps que ne vaut la chose ! Nous en avons des échantillons de l'Etat accapareur ! Allons, citoyen, vous ne pouvez être un convaincu, c'est impossible.

Vous avez eu une mère, elle a dû souvent vous *parler de vos devoirs*, vous êtes socialiste comme moi... jusqu'au deuxième chapitre et après ?

— Après je serai mieux que maintenant; je suis sans famille et sans travail; on me promet de bons appointements, une belle situation si les élections réussissent. Je suis un déclassé, moi, que m'importent la famille et la société!

— Et les voilà les convaincus qui nous prêchent, qui exaltent nos misères, qui bercent nos douleurs! L'égoïsme, la soif de parvenir leur dicte le nom de frère. Allez, vous êtes un misérable, vous et les vôtres, et les mères de famille, toutes celles qui ont un cœur, devraient vous entendre : la face de la société serait changée!

— Je suis sûr que quand je dirai tout cela à mon homme, ce soir, il va en faire des yeux !

Je lui ai dit tout cela à mon mari; et ni l'un ni l'autre, nous n'en avons dormi. Plusieurs fois je me suis levée pour aller tâter mes pauvres enfants et m'assurer qu'ils étaient bien dans leur lit et je me suis dit : « Sauvons nos enfants » ; disons aux femmes où on veut les conduire.

Toutes ces choses qui m'ont épouvantée, je me suis dit que j'en instruirais toutes les mères ; elles peuvent beaucoup par leurs conseils. Si, après m'avoir lue, elles persistent dans leurs idées, au moins elles n'auront pas péché par ignorance.

Une ouvrière roubaisienne,
ancienne socialiste.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 29 avril. — A midi, on communique la note officieuse suivante :

« MM. Vallé et Lacombe ont fait savoir à M. Méline, qu'ils ne pouvaient accepter de faire partie du Cabinet.

» M. Méline a alors offert le portefeuille du Commerce à M. Boucher (Vosges), qui l'a accepté.

» Le titulaire du portefeuille des Travaux publics sera désigné dans la journée.

» M. Méline se rendra dans la journée à l'Elysée, pour présenter ses collaborateurs à M. Félix Faure, et faire signer les décrets de nomination des ministres, décrets qui paraîtront demain matin à l'*Officiel*.

» Les ministres se réuniront à 4 heures en conseil de cabinet, pour prendre connaissance de la déclaration qu'a revisée M. Méline. »

Paris, 29 avril, 5 heures soir. — L'acceptation de M. Turrel est certaine. Voici, en conséquence, la liste des membres du nouveau cabinet; il n'y manque plus que la consécration officielle.

Présidence du conseil et agriculture : M. MÉLINE, député des Vosges;

Intérieur : M. BARTHOU, député des Basses-

BOURSE DE PARIS DU 30 AVRIL 1896

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER
(Cours au comptant)

Pr. cl.			Clôt. j-p	Pr. cl.		Clôt. j-p
...	CRÉDIT FONCIER	Bons 1887	70 ..		Ardennes	468 50
...		— 1888	45 ..		Est 2 0/0 anc.	492 50
...		Communa. 1879	503 ..		— nouv.	
...		— 1880	798 ..		Nord 3 0/0 anc.	473
...		— 1894	394 ..		— nouv.	468 50
...		— 1892	505 ..		Orléans 3 0/0 a.	468 ..
...		Foncières 1877	403 ..		— n.	432 ..
...		— 1879	503 25		Orléans 2 1/2 0/0	467 ..
...		— 1883	450 25		Ouest 3 0/0 anc.	467 ..
...		— 1883	496 ..		— nouv.	436 50
...		— 5% 1885	101 50		P.-L.-M. fus. a	444 ..
...		F. 30 fr. p. 1896	477 ..		— fus. n.	102 25
...		Obl. 1855-60 3 0/0	389 ..		Sud de France	406 50
...		— 1855 4 0/0	506 ..		Econom. 3 0/0	122 ..
...		— 1880 3 0/0	420 25		Ville Lyon 1880	516 ..
...		— 1871 3 0/0	... ..		Marseille 1877	398 ..
...		— 1875 4 0/0	671 ..		Bordeaux 3 0/0	438 ..
...		— 1876 4 0/0	670 ..		— 1881	... ..
...		— 1886 3 0/0	416 50		Montpellier 1894	... ..
...		— —	416 ..		Dette Tunis	... ..
...		— 1892 2 1/2	381 ..			
...		— —	416 ..			

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. clôt.			Ouvert	Clôtur.	Hausse	Baisse
102 05	3 0/0	comptant	102 ..	102 20		
102 12	3 0/0	terme	102 05	102 22		
...	3 0/0	Amort. compt.	100 60	100 40		
101 55	3 0/0	» terme	100 60	...		
106 70	3 1/2	comptant	106 70	106 55		
106 87	3 1/2	terme	106 55	106 55		
98 85	Emprunt Tonkin		98 25	98 ..		
379 ..	Argentins		375 ..	379 ..		
108 50	Autriche		108 47	...		
...	Brésil		74 50	74 40		
104 95	Chine 4 0/0		104 95	...		
...	Egypte unifiée		105 ..	...		
99 20	Espagne extér. compt.		99 25	...		
...	—	terme	...	...		
83 70	Italien 5 0/0 comptant		84 ..	84 05		
83 97	—	terme	84 05	84 20		
...	Hongrois 4 0/0		104 10	...		
...	Portugais 3 0/0 compt		26 60	26 65		
...	»	terme	...	...		
20 [illegible]	Turc (série n) terme		20 80	20 80		
103 45	Russe 4 0/0 1889		103 60	103 57		
98 22	— 3 0/0 1891		98 ..	98 40		
...	— 4 0/0 1892		...	...		
104 55	— 3 1/2 1894		98 95	98 85		

Cours de clôture au comptant du 30 avril

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
103 05 ./.	3 0/0	102 20 ./.
100 90 ./.	3 0/0 amortissable	100 40 ./.
106 90 ./.	3 1/2 0/0 1895	106 65 ./.

BOURSE DE LILLE DU 30 AVRIL 1896

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 60, r. 100	... ..	120 ..	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	... ..	507 75	Bains Lillois	... ..	500 ..
» 68, r. 500	... ..	513 ..	Union lin. N.	... ..	140 ..
» 77, r. 500	... ..	504 ..	Gaz de Wazem	... ..	245 ..
» 64, r. 400	... ..	404 ..	Ch. d. fer Econ.	... ..	195 75
» 84, 4/4	... ..	405 ..	Denain Anzin	... ..	530 ..
» 87, r. 400	... ..	404 ..	Cambresis	... ..	312 50
» 23, r. 500	... ..	504 75	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1880	... ..	45 ..	Aniche, 12e	... ..	10500 ..
Roubaix. 1893	... ..	505 ..	Anzin, 100e d.	... ..	4700 ..
Amiens	... ..	418 ..	Blanzy	... ..	6850 ..
Dép. du Nord	108 50	107 75	Bruay	4810 ..	10100 ..
Tourcoing 1878	... ..	510 ..	Bully-Gren., 6e	2150 ..	2147 50
Armentièr. 86	... ..	508 ..	Campagnac	811 25	811 25
Demal, libérée	... ..	508 25	Carvin	... ..	1005 ..
Valenciennes	... ..	500 ..	Courrières, 10e	4340 ..	4350 ..
Verley, Decr.	... ..	1305 ..	Crespin	... ..	90 ..
Cr. Hotelet Cie	... ..	240 ..	Douchy	5650 ..	5650 ..
Crédit f. Nord	... ..	625 ..	Dourges	... ..	9000 ..
H. Devinder	... ..	1070 ..	Drocourt, 1/2	... ..	5000 ..
Banq. r. Nord	... ..	500 ..	Escarpelle	... ..	5450 ..
Ce Esc. Roub.	... ..	528 25	Epinac	... ..	600 ..
Gaz de Wazemm	... ..	181 25	Ferfay	... ..	490 ..
Le Nord, ass.	... ..	2800 ..	Albi	... ..	800 ..
Union g. Nord	... ..	455 ..	Lens	... ..	2075 ..
St-Sauv. Arras	... ..	200 ..	Lens (100e)	... ..	270 75
Gn. lin. Nord	... ..	110 ..	Lievin	... ..	1180 ..
Constr. Anzin	... ..	... ..	Marles 30 0/0	... ..	15450 ..
Ciments franç	... ..	270 ..	Marles 70 0/0	... ..	17000 ..
Estrée-Blanch	... ..	865 ..	Meurchin	1235 ..	... ..
Tramw. Nord	... ..	40 ..	Ostricourt	... ..	395 ..
L. Allart, L. p.	... ..	450 ..	Sincey-le-R.	... ..	... ..
Bat. à Hallée	... ..	500 ..	Thivencelles	... ..	100 ..
Chem Econom	... ..	475 ..	Vicoigne et N.	... ..	18410 ..
Brouta et Cie	... ..	560 ..	OBLIGATIONS		
C. Liquid R.-T.	... ..	... ..	Bethune 1877	... ..	470 ..
Eaux Dunkerq	... ..	350 ..	Drocourt 1885	... ..	512 50
Trédlerie	... ..	... ..	Marles 1892	... ..	505 ..
Blanche-St-V.	... ..	2500 ..	Lievin 1886	... ..	505 ..
Denain Anzin	... ..	410 ..			
Usin Villerupt	... ..	500 ..			

Marchés de Lille du 30 avril 1896

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 105 50 à ... — Mélasses, cote com., 32 50 à ... n° 3, cote com., ... A ...
ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, cote offic., 30 75 à ... — Mélasse (cote com.), ... A ...

Mines d'or et Compagnies d'exploration

A LONDRES					
Anglo fr...	4 1/8	Rand Mines	28 3/4	Geldenhuis	108.—
City Sub...	4 1/2	Salisbury	../.	Bonfelsdoorn	75.50
Crown Ref.	11 7/8	Treasury	3 1/4	Langlaagte	113.75
Goldfields	12 1/16	Van Ryn	5 3/8	Sheba	52.50
H. Nourse	9 3/4	Village	6 ./.	Fraser-River	34.37
Heriot	9 4/4	Wemmer	../.	Chartered	90.62
Jubilee	../.	Wolhuter	7 15/16	Randfontein	78.75
Jumpers	7 ./.	A PARIS		East-Rand	173.75
Modderfon	8 1/8	Robinson	236.50	Robin. Bank	185.—
Primrose	../.	Ferreira	503.75	Lorden Paris	50.—
		Simmer	525.—	Monte Rosa	18.—

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL)

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Paris, 30 avril. — Voici le texte de la première partie de la déclaration lue, aujourd'hui, à la Chambre, par M. Méline, président du Conseil :

« Messieurs, en répondant à l'appel de M. le Président de la République, nous ne nous sommes pas dissimulé les difficultés de notre tâche, mais il est des heures où les hommes politiques, dévoués à leur pays, n'ont pas le droit de se dérober aux responsabilités du pouvoir.

» La netteté de nos explications vous permettra, dès le premier jour, de savoir ce que nous voulons, et où nous allons.

» Nous poursuivrons d'abord une œuvre d'apaisement, en nous efforçant de rétablir l'harmonie indispensable des pouvoirs publics.

» La Chambre des députés, issue du suffrage universel direct, exerce une action prépondérante dans la direction générale de la politique; mais, si elle tient de ses origines et de la Constitution des droits incontestables, il est impossible de légiférer et de gouverner sans le concours du Sénat.

» C'est là une question de fait qui domine et rend inutiles les controverses théoriques.

» La bonne volonté réciproque a suffi jusqu'ici à résoudre toutes les difficultés : c'est à elle que nous faisons encore appel. Nous ne désespérons pas d'effacer les traces des récents conflits, si vous voulez bien nous suivre sur le large terrain d'action, où nous entendons nous placer.

» La Chambre, nous en sommes convaincus, renferme une majorité républicaine, fermement résolue à écarter les questions qui la divisent, pour s'attacher enfin à un ensemble de réformes démocratiques, mûres depuis longtemps, et immédiatement réalisables.

» Elle voudra faire aboutir les projets de loi qui intéressent les travailleurs.

» Le moyen le plus sûr de barrer la route aux doctrines révolutionnaires sera toujours de rester fidèle à l'idéal de justice et de solidarité qui est la tradition du parti républicain.

» Sans prétendre limiter le champ de votre activité, nous croyons devoir vous rappeler les questions essentielles dont la solution prochaine ne dépend que de nos communs efforts.

» En première ligne, nous plaçons les réformes fiscales. Les questions sont posées, il est nécessaire d'y apporter des prompts solutions. La réforme du régime des boissons, la réforme des droits de succession sont devant le Sénat ; nous en poursuivrons avec énergie la réalisation.

» Pour les contributions directes, répondant au sentiment, nettement manifesté par le pays, nous vous proposerons, au budget de 1897, un système de réformes qui, sans vexation, sans mesures inquisitoriales, ou arbitraires, assurera une meilleure repartition des impôts, permettra de soulager les petits contribuables.

L'expédition anglo égyptienne. — Le discours de lord Salisbury. — Commentaires des journaux

Londres, 30 avril. — Le *Morning Post* dit que ceux qui critiquent l'expédition du Soudan feront bien de prendre en considération les observations de lord Salisbury. Celui-ci a bien montré, en effet, que nous agissions sans aucune mauvaise foi en voulant rendre à l'Egypte le territoire qu'elle avait autrefois.

Le *Daily Graphic* dit que ce serait de l'hypocrisie de prétendre que des considérations d'honnêteté politique ont seulement motivé l'expédition de Dongola. Ces considérations, toutefois, sont assez puissantes pour faire taire ceux qui, jadis, pressaient le gouvernement de délivrer les Arméniens et qui, aujourd'hui, protestent violemment contre nos efforts pour arracher le Soudan au Khalife.

Le *Times* dit qu'aucun homme politique sérieux ne peut prétendre que l'Egypte peut être abandonnée à elle-même tant que le pays situé au-delà de ses frontières du sud sera soumis au cruel despotisme du khalife.

Au Transvaal. — Les condamnés de Prétoria
L'Angleterre et la République Sud-Africaine

Londres, 30 avril. — Le *Standard* dit que si les peines définitives infligées à Prétoria aux membres du comité de réformes devaient avoir un caractère vindicatif, la prérogative de la Chambre des communes sera très probablement proposée pour qu'elle puisse s'occuper de la question.

Le *Daily Graphic* se demande quelle sera la décision finale au sujet des condamnés de Prétoria. Les armements du Transvaal, les faveurs accordées aux mercenaires étrangers, le ton et les prétentions de la dépêche de M. Chamberlain sont de nature à faire concevoir des doutes sur les bonnes intentions du président Krüger. Celui-ci a beau jeu pour prouver s